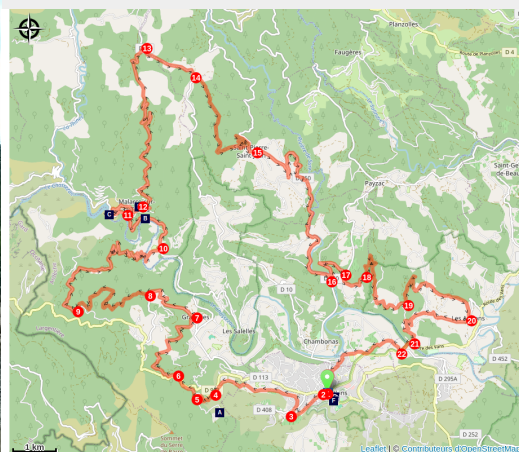


Parcours GRAVEL FFC n°4 - NOIR - Les trois vallées

Ardèche



Un aperçu du paysage cévenol typique du Pays des Vans.

Une longue partie commune avec le circuit n°4. Après avoir longé le ruisseau de Bourdaric qui chemine sous le village de Naves (village de caractère). Progressivement le calcaire disparaît pour le grès notamment dans les différents hameaux de Gravières. Une longue descente conduit sur un petit pont submersible qui enjambe le Chassezac. Changement de rive, une belle montée se profile sur la commune de Malarce (Ambiance schiste). Au point culminant du circuit et partie commune avec le circuit n°4 bifurquer à droite pour aller chercher les pistes forestières de la commune de St Pierre le Déchausselat, forêts de pins. On bascule alors dans la vallée de la Sure pendant quelques

Infos pratiques

Pratique : Gravel

Durée : 6 h

Longueur : 56.9 km

Dénivelé positif : 1461 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Thèmes : Géologie, Vue
exceptionnelle

kilomètres. La montée de « Ponge » conduit successivement à Montchamp puis aux Assions pour un retour par la petite plaine agricole de Vompdes (commune de Chambonas).

Route : 43kms+/-

Chemins/Pistes :14kms+/-

Itinéraire

Départ : Office de tourisme du Pays de Vans

Arrivée : Office de tourisme du Pays de Vans

Communes : 1. Les Vans

2. Gravières

3. Malarce-sur-la-Thines

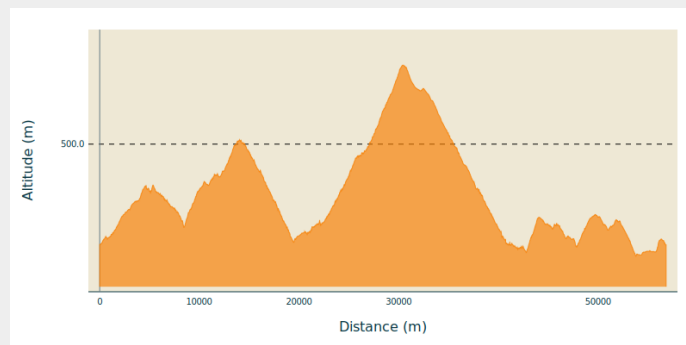
4. Saint-Pierre-Saint-Jean

5. Chambonas

6. Payzac

7. Les Assions

Profil altimétrique

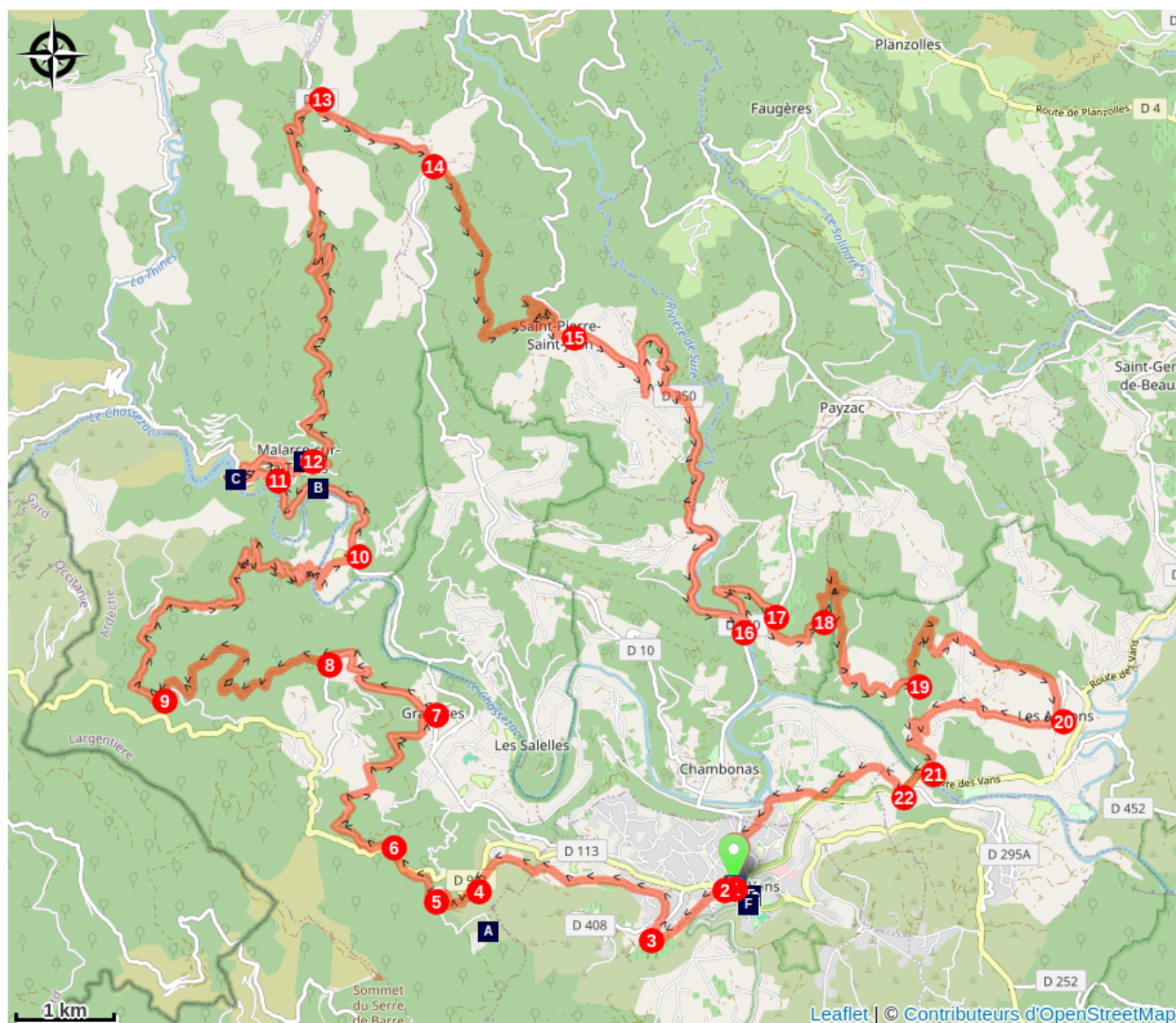


Altitude min 138 m Altitude max 757 m

1. Départ depuis le bureau de l'office de tourisme du Pays des Vans en Cévennes. Suivre la signalétique "GRAVEL 3" en direction de Villefort. Vous aurez quelques kilomètres en commun avec les boucles 2 et 4.
2. Attention, au niveau du café "le serre de bar" prendre à gauche la ruelle qui conduit sous le village de Naves.
3. A la ferme de M. Delenne, prendre à droite la route goudronnée en direction de l'estrade, continuer toujours tout droit.
4. On délaisse le goudron sur quelques centaines de mètres avant de le retrouver.
5. prendre alors à droite (on laisse la boucle n°2 sur la gauche), rejoindre la D901 en direction de Villefort.
6. A la sortie du hameau de "la Chapelle" prendre la route qui conduit au "Bosc" puis à Gravières quartier de Langlade,
7. Remonter à gauche direction "Sente Nove".
8. Quelques dizaines de mètres après prendre la piste à droite.
9. Rejoindre la route descendante qui conduit aux Eynessès, passer sur le pont qui enjambe le Chassezac puis rejoindre la route à Champs d'Eynès D113.
10. Prendre à gauche en direction de Ste Marguerite Lafigère. Faire environ 2 kilomètres.
11. Quitter la D113 et monter à droite la route de Malarce qui serpente à flanc de colline (🏠 au cimetière)
12. A Malarce continuer vers le "Chastanet", le "Serret" (belle montée). En haut de la montée, on rejoint la route D10.
13. Prendre à droite, descendre environ sur 1,5 kilomètre.

14. Prendre la piste se situant sur la gauche. Direction Serre de "combe longue" puis St Pierre le Déchausselat.
15. A St Pierre le Déchausselat suivre la D350 en direction de Chambonas.
16. Au pont de "Sure" laisser la D350 et prendre à gauche la D250 en direction de Payzac.
17. Dans la montée de "Ponge" prendre la 2ème route sur la droite en direction de Montchamp. Aller au bout de la route goudronnée.
18. Emprunter la piste de "Palastrage". On récupère la route goudronnée.
19. Après le passage d'un pont prendre la piste à gauche pour aller à "Péjural". Suivre la signalétique qui nous conduit au chef-lieu de la commune des Assions.
20. Prendre la route qui conduit au "Bosc" et qui amène au Pont de Fer
21. Sur la D104 (attention à la circulation lors de la jonction). Faire 400m en direction des Vans.
22. Prendre une petite route à droite, qui passe dans le hameau de Vompdes. Au rondpoint prendre direction Chambonas. Au "Gannivay", prendre à gauche, goudron puis montée en béton pour finir par un petit portage aux escaliers. Récupérer la rue des Bourgades qui conduit au centre des Vans.

Sur votre route...



 L'Aphyllanthe de Montpellier (A)

 Lieux Expo Photo Biodiversité
Barrage Chassezac (C)

 Eglise les Vans (E)

 Lieux Expo Photo Biodiversité Serre
du Moulin (B)

 Lieux Expo Photo Biodiversité -
Malarce (D)

 Temple protestant (F)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur [transports-region-auvergne-rhone-alpes](https://www.transports-region-auvergne-rhone-alpes.fr)

Accès routier

Depuis Joyeuse (15 km), suivre la D104 et la D104a jusqu'aux Vans.

Parking conseillé

Les Vans, Parking de la Place Ollier

Source

APIDAE

<http://www.apidae-tourisme.com>

Sur votre route...



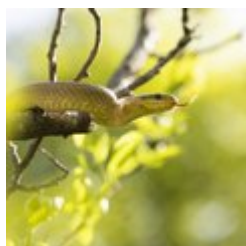
L'Aphyllanthe de Montpellier (A)

C'est une plante caractéristique des garrigues qui fleurit abondamment au printemps, formant ainsi des touffes de fleurs bleues et dont les tiges rappellent les joncs. Elle pousse souvent sur des marnes comme celles que l'on trouve en abondance dans les Cirques de Naves. Son nom signifie en grec «sans feuilles» car ces dernières sont en effet réduites à des gaines membraneuses situées à la base des tiges.

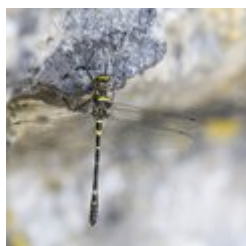
Attribution : Domaine public



Lieux Expo Photo Biodiversité Serre du Moulin (B)



Lieux Expo Photo Biodiversité Barrage Chassezac (C)



Lieux Expo Photo Biodiversité - Malarce (D)



Eglise les Vans (E)

[Eglise](#) paroissiale St Pierre-lès-liens 1658-1729, classé Monument Historique. Splendide rétable du XVIIe en noyer classé de Jean Engelbert. Eglise paroissiale St Pierre-ès-liens 1658-1729, classé Monument Historique. Splendide rétable du XVIIe en noyer classé de Jean Engelbert.

Attribution : SPL Cévennes d'Ardèche



Temple protestant (F)

Inauguré le 7 mai 1826, ce bâtiment est le troisième temple protestant des Vans. Établi à la rencontre de la départementale 901 et de la route de Pigère, ce bâtiment est de plan circulaire. Bâtiment modeste rond, construit en 1824. Flanqué au sud d'une petite sacristie, ouvrant au nord par un portique que supportent 4 colonnes auxquelles on accède depuis la rue par des marches d'escalier. Un éclairage axial complète 4 ouvertures latérales.

Ameublement très sobre. Culte de l'église réformée le dimanche à 9h45.

Inscrit au titre des Monuments historiques le 8 mars 2011.

Attribution : SPL Cévennes d'Ardèche